

REVUE SPIRITE

JOURNAL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

12° ANNÉE.

N° 9.

SEPTEMBRE 1869.

Courte réponse

Aux détracteurs du spiritisme

(Œuvres posthumes)

Le droit d'examen et de critique est un droit imprescriptible auquel le Spiritisme n'a pas plus la prétention de se soustraire, qu'il n'a celle de satisfaire tout le monde. Chacun est donc libre de l'approuver ou de le rejeter ; mais encore faudrait-il le discuter en connaissance de cause : or, la critique n'a que trop souvent prouvé son ignorance de ses principes les plus élémentaires, en lui faisant dire précisément le contraire de ce qu'il dit, en lui attribuant ce qu'il désavoue, en le confondant avec les imitations grossières et burlesques du charlatanisme, en donnant, enfin, comme la règle de tous, les excentricités de quelques individus. Trop souvent aussi, la malveillance a voulu le rendre responsable d'actes répréhensibles ou ridicules où son nom s'est trouvé mêlé incidemment, et s'en est fait une arme contre lui.

Avant d'imputer à une doctrine l'incitation à un acte répréhensible quelconque, la raison et l'équité veulent qu'on examine si cette doctrine contient des maximes propres à justifier cet acte.

Pour connaître la part de responsabilité qui incombe au Spiritisme dans une circonstance donnée, il est un moyen bien simple, c'est de s'enquérir *de bonne foi*, non chez les adversaires, mais à la source même, de ce qu'il approuve et de ce qu'il condamne. La chose est d'autant plus facile, qu'il n'a rien de secret ; ses enseignements sont au grand jour, et chacun peut les contrôler.

Si donc les livres de la doctrine spirite condamnent d'une manière explicite et formelle un acte justement réprouvé ; s'ils ne ren-

ferment, au contraire, que des instructions de nature à porter au bien, c'est que l'individu coupable du méfait n'y a pas puisé ses inspirations, eût-il même ces livres en sa possession.

Le Spiritisme n'est pas plus solidaire de ceux à qui il plaît de se dire spirites, que la médecine ne l'est des charlatans qui l'exploitent, ni la saine religion des abus ou même des crimes commis en son nom. Il ne reconnaît pour ses adeptes que ceux qui mettent en pratique ses enseignements, c'est-à-dire qui travaillent à leur propre amélioration morale, en s'efforçant de vaincre leurs mauvaises inclinations, d'être moins égoïstes et moins orgueilleux, plus doux, plus humbles, plus patients, plus bienveillants, plus charitables envers le prochain, plus modérés en toutes choses, parce que c'est le signe caractéristique du vrai spirite.

L'objet de cette courte notice n'est pas de réfuter toutes les fausses allégations dirigées contre le Spiritisme, ni d'en développer ou prouver tous les principes, et encore moins de chercher à convertir à ses idées ceux qui professent des opinions contraires, mais de dire, en quelques mots, ce qu'il est et ce qu'il n'est pas, ce qu'il admet et ce qu'il désavoue.

Ses croyances, ses tendances et son but se résument dans les propositions suivantes :

1° *L'élément spirituel* et *l'élément matériel* sont les deux principes, les deux forces vives de la nature, se complétant l'une par l'autre et réagissant incessamment l'une sur l'autre, indispensables toutes deux au fonctionnement du mécanisme de l'univers.

De l'action réciproque de ces deux principes naissent des phénomènes que chacun d'eux, isolément, est impuissant à expliquer.

La science, proprement dite, a pour mission spéciale l'étude des lois de la matière.

Le Spiritisme a pour objet l'étude de *l'élément spirituel* dans ses rapports avec l'élément matériel, et trouve dans l'union de ces deux principes la raison d'une foule de faits jusqu'alors inexplicables.

Le Spiritisme marche de concert avec la science sur le terrain de la matière ; il admet toutes les vérités qu'elle constate ; mais où s'arrêtent les investigations de celle-ci, il poursuit les siennes sur le terrain de la spiritualité.

2° L'élément spirituel étant une des forces de la nature, les phénomènes qui s'y rattachent sont soumis à des lois, et par cela même tout aussi naturels que ceux qui ont leur source dans la matière seule.

Certains phénomènes n'ont été réputés *surnaturels* que par l'ignorance des lois qui les régissent. En conséquence de ce principe, le Spiritisme n'admet pas le caractère miraculeux attribué à certains faits, tout en constatant la réalité ou la possibilité. Pour lui, il n'y a pas de *miracles*, en tant que dérogations aux lois naturelles ; d'où il suit que les spirites ne font point de miracles, et que la qualification de thaumaturges que quelques-uns leur donnent est impropre.

La connaissance des lois qui régissent le principe spirituel, se rattache d'une manière directe à la question du passé et de l'avenir de l'homme. Sa vie est-elle bornée à l'existence actuelle ? En entrant dans ce monde, sort-il du néant, et y rentre-t-il en le quittant ? A-t-il déjà vécu et vivra-t-il encore ? *Comment vivra-t-il et dans quelles conditions ?* En un mot, d'où vient-il et où va-t-il ? Pourquoi est-il sur la terre, et pourquoi y souffre-t-il ? Telles sont les questions que chacun se pose, parce qu'elles sont pour tout le monde d'un intérêt capital, et qu'aucune doctrine n'en a encore donné de solution rationnelle. Celle qu'en donne le Spiritisme, appuyée sur les faits, satisfaisant aux exigences de la logique et de la justice la plus rigoureuse, est une des principales causes de la rapidité de sa propagation.

Le Spiritisme n'est ni une conception personnelle, ni le résultat d'un système préconçu. Il est la résultante de milliers d'observations faites sur tous les points du globe, et qui ont convergé vers le centre qui les a colligées et coordonnées. Tous ses principes constituants, sans exceptions, sont déduits de l'expérience. L'expérience a toujours précédé la théorie.

Le Spiritisme s'est ainsi trouvé, dès le début, avoir des racines partout ; l'histoire n'offre aucun exemple d'une doctrine philosophique ou religieuse qui ait, en dix ans, réuni un aussi grand nombre d'adeptes ; et cependant il n'a employé pour se faire connaître, aucun des moyens vulgairement en usage ; il s'est propagé de lui-même, par les sympathies qu'il a rencontrées.

Un fait non moins constant, c'est que, dans aucun pays, la doctrine n'a pris naissance dans les bas-fonds de la société ; partout elle s'est propagée du haut en bas de l'échelle sociale ; c'est dans les classes éclairées qu'elle est encore à peu près exclusivement répandue, et les personnes illettrées y sont en infime minorité.

Il est encore avéré que la propagation du Spiritisme a suivi, depuis l'origine, une marche constamment ascendante, malgré tout

ce qu'on a fait pour l'entraver et en dénaturer le caractère, en vue de le discréditer dans l'opinion publique. Il est même à remarquer que tout ce qu'on a fait dans ce but en a favorisé la diffusion ; le bruit qu'on a fait à son occasion l'a porté à la connaissance de gens qui n'en avaient jamais entendu parler ; plus on l'a noirci ou ridiculisé, plus les déclamations ont été violentes, plus on a piqué la curiosité ; et comme il ne peut que gagner à l'examen, il en est résulté que ses adversaires s'en sont faits, sans le vouloir, les ardents propagateurs ; si les diatribes ne lui ont porté aucun préjudice, c'est qu'en l'étudiant à sa source vraie, on l'a trouvé tout autre qu'il n'avait été représenté.

Dans les luttes qu'il a eu à soutenir, les gens impartiaux lui ont tenu compte de sa modération ; il n'a jamais usé de représailles envers ses adversaires, ni rendu injure pour injure.

Le Spiritisme est une doctrine philosophique qui a des conséquences religieuses comme toute philosophie spiritualiste ; par cela même il touche forcément aux bases fondamentales de toutes les religions : Dieu, l'âme et la vie future ; mais ce n'est point une religion constituée, attendu qu'il n'a ni culte, ni rite, ni temple, et que, parmi ses adeptes, aucun n'a pris ni reçu le titre de prêtre ou de grand prêtre. Ces qualifications sont une pure invention de la critique.

On est spirite par cela seul qu'on sympathise avec les principes de la doctrine, et qu'on y conforme sa conduite. C'est une opinion comme une autre, que chacun doit avoir le droit de professer comme on a celui d'être juif, catholique, protestant, fouriériste, saint-simonien, voltairien, cartésien, déiste et même matérialiste.

Le Spiritisme proclame la liberté de conscience comme un droit naturel ; il la réclame pour les siens, comme pour tout le monde. Il respecte toutes les convictions sincères, et demande pour lui la réciprocité.

De la liberté de conscience découle le droit au *libre examen* en matière de foi. Le Spiritisme combat le principe de la foi aveugle, comme imposant à l'homme l'abdication de son propre jugement ; il dit que toute foi imposée est sans racine. C'est pourquoi il inscrit au nombre de ses maximes : « *Il n'y a de foi inébranlable que celle qui peut regarder la raison face à face à tous les âges de l'humanité.* »

Conséquent avec ses principes, le Spiritisme ne s'impose à personne ; il veut être accepté librement et par conviction. Il expose ses doctrines et reçoit ceux qui viennent à lui volontairement.

Il ne cherche à détourner personne de ses convictions religieuses ; il ne s'adresse pas à ceux qui ont une foi et à qui cette foi suffit, mais à ceux qui, n'étant pas satisfaits de ce qu'on leur a donné, cherchent quelque chose de mieux.

ALLAN KARDEC.

Constitution de la Société anonyme

A parts d'intérêt et à capital variable de la Caisse Générale et Centrale du Spiritisme.

(Deuxième article.)

L'article sur la constitution de la Société anonyme, publié dans le dernier numéro de la *Revue*, a été, de la part d'un grand nombre de nos correspondants, l'objet de chaleureuses félicitations, et les marques non équivoques de la satisfaction générale témoignées par les nombreuses et flatteuses lettres d'adhésion que nous recevons de toutes parts, nous encouragent puissamment et nous autorisent à poursuivre, selon le vif désir de madame Allan Kardec, l'exécution du plan du maître.

Certes, M. Allan Kardec nous a légué une tâche bien lourde pour nos faibles forces ; mais nous le reconnaissons avec un sentiment de vive satisfaction, notre appel a éveillé un écho sympathique dans le cœur de tous les hommes vraiment dévoués au triomphe de nos idées, et les promesses de concours matériel et l'assentiment moral de tous nous laissent profondément convaincus que nos efforts ne seront pas improductifs.

Chacun apportant son épi, mettant ses connaissances en commun, et contribuant à grossir la gerbe féconde destinée à donner à tous le pain de vie, nous parviendrons sans aucun doute, avec l'aide des bons Esprits, à assurer le développement et la diffusion universels de nos principes.

Nous publierons dans un prochain numéro une nouvelle liste des sommes versées à la caisse générale, depuis le 1^{er} août. Nous nous bornerons aujourd'hui à annoncer que nous avons reçu un certain nombre de demandes d'admission comme membre de la Société, demandes dont nous avons dû ajourner l'examen à la première assemblée générale, conformément à l'article 23, § 3 des statuts.²²

²² *Les Statuts de la Société anonyme du Spiritisme* paraîtront dans la première quinzaine de septembre. Broch. in-8, prix 1 franc. Paris, Administration de la Société anonyme, 7, rue de Lille.

« Je viens vous prier, nous dit un de nos correspondants de Villevert (Oise), de m'inscrire pour quatre ou cinq actions dans la Société anonyme, aussitôt qu'on jugera opportun d'augmenter le capital... Inutile d'ajouter que j'applaudis hautement à l'idée d'une Société commerciale, moyen efficace de répandre la doctrine. »

M***, de Bordeaux, est plus affirmatif encore : « Je viens de voir avec beaucoup de plaisir, dit-il, les dispositions prises ; elles sont fermes, et nous pouvons dire que le Spiritisme a maintenant un point d'appui indépendant de toute personnalité. Sa marche en avant n'en sera que plus rapide, parce que les plus grands problèmes qu'il renferme pourront être étudiés, et les résultats produits sans entraves. »

Le président de la Société Spirite de Bordeaux, pendant l'exercice 1867-1868, qui adhère également de la manière la plus absolue à l'organisation nouvelle, a bien voulu mettre à la disposition de la Société anonyme une centaine d'exemplaires de sa brochure : *Rapports des Travaux de la Société spirite de Bordeaux*, en abandonnant à la caisse générale le produit de la vente.

Les Sociétés et des spirites isolés de Liège, Bruxelles (Belgique), Lyon, Toulouse, Avignon, Blois, Carcassonne, Rouen, Oloron-Sainte-Marie, Marseille, etc., etc., ont également bien voulu nous assurer de leur adhésion aux statuts de la Société, et de leur concours actif pour en assurer la vitalité.

Dans un prochain article, exclusivement consacré à une revue générale du mouvement de la presse et des Sociétés spirites françaises et étrangères, nous nous attacherons à démontrer l'opportunité du moment pour la fondation d'une organisation et d'une direction sérieuses.

En quelques mois deux nouvelles Sociétés, deux journaux se fondent en Espagne, la Société de Florence crée un organe de publicité, un journal en polonais paraît à Léopold (Galicie autrichienne), et nous apprenions, ces jours derniers, qu'un journal en langue portugaise est en voie de formation à Bahia (Brésil). Les anciennes Sociétés prennent de l'extension ; dans un seul centre de Belgique, *quinze instituteurs* primaires se rallient à nos enseignements ; à Liège, à Lyon, etc., les différents groupes de la localité expriment le désir de se réunir sous une direction unique. Partout la doctrine, loin de dépérir et de dégénérer, se développe et acquiert de l'influence. Tous les spirites ont compris que le moment

de s'affirmer était venu, et chacun s'attache avec ardeur à concourir au mouvement régénérateur.

Aucune objection ne nous a été faite sur le versement des dons à la caisse générale, mais nous avons reçu quelques demandes de rectification sur la manière dont notre liste a été dressée. Plusieurs des sommes inscrites au nom d'une Société ou d'un individu étaient en réalité le produit de la cotisation de tous les membres d'un groupe. Nous avons eu pour motif de simplifier autant que possible les détails, mais dans notre prochaine liste, nous nous ferons un devoir de faire droit aux observations qui nous ont été communiquées.

A côté des adhésions sans restriction que nous venons de mentionner, nous en avons reçu un certain nombre, mitigées d'observations critiques, non sur le but, mais sur le mode et la forme de la Société. Pour quelques-uns, les expressions employées dans les statuts sont un peu trop commerciales. Pour d'autres, le chiffre des parts semble un peu élevé, et la portion des bénéfices attribués au fonds de réserve trop considérable. Nous rappellerons aux premiers les explications que nous avons données à cet égard dans le dernier numéro de la *Revue* et les réflexions que M. Allan Kardec publiait sur le même sujet dans le numéro de décembre dernier (p. 391).

Nous sommes persuadés que tous les spirites applaudiront à la formation de la nouvelle Société, lorsqu'ils verront que les fondateurs, s'inspirant des idées du maître, ont eu surtout en vue d'assurer l'avenir du Spiritisme en le plaçant sous l'égide de la loi, seul moyen, à leurs yeux, de paralyser à certains moments les influences nuisibles, en substituant ainsi le régime du droit à celui de la tolérance, presque toujours sujet à des variations selon les hommes et les circonstances.

Quant à ce qui concerne la quotité fixée pour les parts d'intérêt et le petit nombre des fondateurs, nous rappellerons que ce qu'il importait avant tout, c'était d'établir une base, un centre d'action, où toutes les activités, tous les dévouements pourraient se rallier. La Société est aujourd'hui constituée ; ses statuts, essentiellement modifiables et progressifs, comme tout ce qui est d'origine humaine, pourront subir dans l'avenir les transformations qui paraîtront utiles pour remplir le vœu général et satisfaire aux besoins nouveaux.

Toutes les correspondances adressées à la Société anonyme concernant les demandes d'admission comme membres de la société, les modifications à apporter aux statuts, seront conservées dans un

dossier spécial pour être soumises aux délibérations des associés dans la première assemblée générale annuelle qui, aux termes de l'acte de Société, a seule le pouvoir de délibérer et de statuer sur ces intéressantes questions.

Nous n'avons qu'un but : qu'un désir, assurer la vitalité du Spiritisme en satisfaisant aux aspirations générales. Si, comme nous l'espérons, les mesures prises par la Société anonyme nous permettent d'obtenir ce résultat, nous nous croirons récompensés au delà de nos mérites, lorsque l'heure du repos aura sonné pour nous et que de plus dignes, sinon de plus dévoués, seront appelés à nous remplacer.

Les précurseurs du Spiritisme.

Jean Huss.

Nous lisons dans le *Siècle* du 11 juillet 1869 :

Le cinq centième anniversaire de Jean Huss.

« Les journaux de la Bohême ont publié récemment l'appel suivant :

« Cette année tombe le cinq centième anniversaire de la naissance du grand réformateur, du patriote et du savant maître Jean Huss. Cette date impose avant tout au peuple bohème le devoir de se remémorer solennellement l'époque où a surgi de son sein l'homme qui avait pris pour but de sa vie la réalisation de la liberté de la pensée. C'est pour cette idée qu'il a vécu, qu'il a souffert ; c'est pour cette idée qu'il est mort.

« Sa naissance a fait luire l'aurore de la liberté à l'horizon de notre pays ; ses œuvres ont répandu la lumière sur le monde, et par sa mort sur le bûcher, la vérité a reçu son baptême de flammes !

« Nous aurons pour nous, nous n'en doutons pas, non-seulement les sympathies des Bohèmes et de tous les Slaves, mais encore celles des peuples éclairés, en les invitant à fêter le souvenir de ce grand esprit qui eut le courage de soutenir sa conviction à la face d'un monde esclave des préjugés, et qui, électrisant le peuple bohème, le rendit capable d'une lutte héroïque qui restera gravée dans l'histoire.

« Des siècles se sont écoulés ; le progrès s'est accompli, les étincelles ont produit des flammes ; la vérité a pénétré des millions de cœurs. La lutte continue, la nation pour laquelle l'immortel martyr

s'est sacrifié n'a pas encore quitté le champ de bataille sur lequel l'avait appelée la parole du maître.

« Nous conjurons tous les admirateurs de Jean Huss de se réunir à Prague, afin de puiser dans le souvenir des souffrances du grand martyr de nouvelles forces pour de nouveaux efforts.

« C'est à Prague, le 4 septembre prochain, et, le 6, à Hussinecz, où il naquit, que nous célébrerons la mémoire de Jean Huss.

« Tout patriote viendra donc en ce jour attester que la nation bohème honore encore l'héroïque champion de ses droits, et qu'elle n'oubliera jamais le héros qui l'a élevée à la hauteur des idées qui sont encore le phare vers lequel marche l'humanité !

« Notre appel s'adresse aussi à tous ceux qui, en dehors de la Bohême, aiment la vérité et honorent ceux qui sont morts pour elle. Qu'ils viennent à nous, et que toutes les nations civilisées s'unissent pour acclamer avec nous le nom impérissable de Jean Huss !

« Le président du comité,

« D^r SLADKOWSKY. »

« Suivent trente signatures de membres du comité, avocats, hommes de lettres, industriels.

« L'appel des patriotes bohèmes ne saurait manquer d'exciter une vive sympathie parmi les amis de la liberté.

« Un journal de Prague avait eu la malencontreuse idée de proposer une pétition au futur concile pour demander la révision du procès de Jean Huss. Le journal les *Narodni Listy* a vigoureusement réfuté cette étrange proposition, en disant que la révision avait eu lieu devant le tribunal de la civilisation et de l'histoire, qui juge les papes et les conciles.

« La nation bohème, ajoute les *Narodni*, a poursuivi cette révision l'épée à la main, dans cent batailles, au lendemain même de la mort de Jean Huss. »

« La feuille tchèque a raison : Jean Huss n'a pas plus besoin d'être réhabilité que Jeanne d'Arc n'a besoin d'être canonisée par les successeurs de ces évêques et de ces docteurs qui les ont brûlés tous deux. »

Nous venons à notre tour ajouter aux hommages rendus à la mémoire de Jean Huss, notre témoignage de sympathie et de respect pour les principes de liberté religieuse, de tolérance et de solidarité qu'il a popularisés de son vivant. Cet esprit éminent, ce novateur convaincu a droit au premier rang parmi les précurseurs

de notre consolante philosophie. Il avait, comme tant d'autres, sa mission providentielle qu'il a accomplie jusqu'au martyre, et sa mort, comme sa vie, a été une protestation des plus éloqu岸tes contre la croyance à un Dieu mesquin et cruel, et à des enseignements routiniers qui devaient céder devant le réveil de l'esprit humain et l'examen approfondi des lois naturelles.

Comme tous les novateurs, Jean Huss a été incompris et persécuté ; il venait redresser des abus, modifier des croyances qui ne pouvaient plus satisfaire aux aspirations de son époque ; il devait nécessairement avoir pour adversaires tous les intéressés à conserver l'ancien ordre des choses. Comme *Wiclef*, comme *Jacobel* et *Jérôme de Prague*, il succomba sous les efforts de ses ennemis coalisés ; mais les vérités qu'il avait enseignées, fécondées par la persécution, servirent de base aux nouveautés philosophiques des temps ultérieurs, et provoquèrent l'ère de rénovation qui devait donner naissance à la liberté de conscience et à la liberté de penser en matière de foi.

Nous ne doutons pas que, soit comme Esprit, soit comme incarné, s'il est revenu comme homme sur notre terre, Jean Huss ne se soit constamment consacré au développement et à la propagation de ses croyances sur l'avenir philosophique de l'humanité.

Nous sommes autorisés à penser que l'appel du peuple bohème sera entendu par tous ceux qui apprécient et qui vénèrent les défenseurs de la vérité. Les grands philosophes n'ont pas de patrie. Si par la naissance ils appartiennent à une nationalité particulière, par leurs œuvres ils sont les éclaireurs de l'humanité tout entière qui marche sous leur impulsion à la conquête de l'avenir.

Persuadés de satisfaire au vœu de la majorité de nos lecteurs, nous nous faisons un devoir de faire connaître par une courte notice, ce que fut toute sa vie l'homme éminent dont la Bohème célébrera, le 4 septembre prochain, le cinq centième anniversaire.

Jean Huss naquit le 6 juillet 1373 sous le règne de l'empereur *Charles IV* et sous le pontificat de *Grégoire XI*, environ cinq ans avant le grand schisme d'Occident que l'on peut regarder comme une des semences du *hussitisme*. L'histoire ne nous apprend rien du père et de la mère de *Jean Huss*, si ce n'est que c'étaient des gens de probité, mais d'une naissance obscure. Selon l'usage du moyen âge, *Jean Huss*, ou plutôt *Jean de Huss*, fut ainsi nommé parce qu'il naquit à Hussinecz, petite bourgade située au midi de la Bohème, dans le district de *Prachen*, sur les frontières de la Bavière.

Ses parents prirent le plus grand soin de son éducation. Ayant perdu son père en bas âge, sa mère lui fit apprendre les premiers éléments de la grammaire à Hussinecz, où il y avait une école. Ensuite elle le mena à Prachen, ville du même district, où il y avait un collège illustre. Il fit bientôt de grands progrès dans les lettres et s'attira l'amitié de ses maîtres par sa modestie et sa docilité, ainsi que cela résulte du témoignage que l'Université de Prague lui rendit après sa mort. Quand il fut assez avancé pour aller à Prague, sa mère l'y conduisit elle-même. On rapporte que cette pauvre femme, pleine de zèle pour l'éducation de son fils, avait pris avec elle une oie et un gâteau, pour en faire présent à son régent²³. Mais, par malheur, l'oie s'envola en chemin, de sorte qu'à son grand regret elle n'eut que le gâteau à présenter au maître. Touchée jusqu'au vif de ce petit accident, elle se mit plusieurs fois en prière pour demander à Dieu qu'il voulût être le père et le gouverneur de son fils.

Quand il eut acquis à Prague de solides connaissances en littérature, les maîtres remarquant en lui beaucoup d'intelligence et de vivacité d'esprit aussi bien qu'une grande activité pour la science, jugèrent à propos de le faire immatriculer dans le livre de l'Université qui avait été fondée en 1247 par l'empereur *Charles VI*, roi de Bohême, et confirmée par le pape *Clément VI*.

Éloigné des amusements de la jeunesse, *Jean Huss* employait ses heures perdues à de bonnes lectures. Il prenait surtout plaisir à celle des anciens martyrs. On raconte qu'un jour, lisant la légende de *saint Laurent*, il voulut éprouver s'il aurait la même constance que ce martyr en se mettant le doigt dans le feu ; mais on ajoute qu'il le retira bientôt fort mécontent de sa faiblesse, ou qu'un de ses camarades s'y opposa.

Quoi qu'il en soit, il ne faisait pas mal de se préparer au feu comme il paraîtra par l'événement. D'ailleurs, lorsqu'il voulut faire cet essai, il pouvait déjà être assez avancé en âge pour que l'édit de 1276 par lequel *Charles VI* condamnait les hérétiques au feu, lui donnât en quelque sorte le pressentiment de ce qui devait lui arriver.

Un grand obstacle s'opposait à l'ardeur qu'avait *Jean Huss* de s'instruire, c'était la pauvreté. Dans cette extrémité, il accepta l'offre que lui fit un professeur, dont on ignore le nom, de le prendre à son

²³ Il est à remarquer que Huss en bohémien signifie oie ; il paraîtrait que la patrie de Jean Huss fut ainsi appelée parce que les oies y abondaient.

service et de lui fournir les livres et tout ce qui lui était nécessaire pour pousser ses études. Quoique cette situation fût assez humiliante, il la trouvait heureuse par rapport à son but, et il la mit si bien à profit qu'il contenta tout ensemble et son maître, dont il gagna l'amitié, et sa passion pour les lettres.

Jean Huss fit des progrès considérables à l'Université ; il paraît par ses livres qu'il était versé dans la lecture des Pères grecs et latins, puisqu'il les cite souvent. On peut juger par ses commentaires qu'il savait le grec et avait des teintures de l'hébreu. Il fut reçu *bachelier* en 1393 à l'âge de vingt ans environ, et *maître es arts* deux ans après. On ne sait qui furent ses maîtres que par ce qu'il dit lui-même de *Stanislas Znoima* qui fut depuis un de ses plus grands adversaires. Il reçut l'ordre de prêtrise en 1400 et fut fait la même année prédicateur de la chapelle de Bethléem. Ce fut là qu'il eut l'occasion d'exercer ses talents, chéri des uns, suspect et odieux aux autres, admiré de tous. A la même époque, il fut nommé confesseur de *Sophie de Bavière*, reine de Bohême.

Ce fut de 1403 à 1408 que *Jean Huss*, de concert avec *Jérôme de Prague* étudia les œuvres de Wiclef et de Jacobel et commença à se séparer de l'enseignement orthodoxe. Dès l'origine, un certain nombre de disciples qui lui demeurèrent toujours fidèles, s'attachèrent à lui.

Le 22 octobre 1409, il fut nommé recteur de l'Université de Prague et s'acquitta de cette nouvelle charge aux applaudissements de tout le monde. Jusqu'alors, il n'avait approuvé les doctrines de Wiclef qu'en termes vagues et avec ménagements. Il commença de cette époque, à parler plus ouvertement de ses croyances personnelles.

Parmi ses ouvrages antérieurs au concile de Constance, on remarque le *Traité de l'église* d'où l'on tira tous les arguments pour sa condamnation. Pendant sa captivité, il se consacra spécialement et entièrement à l'exécution de ses dernières œuvres philosophiques. C'est ainsi qu'il fit les manuscrits du *Traité du mariage, du Décalogue, de l'amour et de la connaissance de Dieu, de la Pénitence, des trois ennemis de l'homme, de la cène du Seigneur*, etc.

Tous les historiens contemporains, même parmi ses adversaires, rendent témoignage à la pureté de sa vie : « C'était, disent-ils, un philosophe, en grande réputation pour la régularité de ses mœurs, sa vie rude, austère et entièrement irréprochable, sa douceur et son affabilité envers tout le monde ; il était plus subtil qu'éloquent,

mais sa modestie et son grand esprit de conciliation persuadaient plus que la plus grande éloquence. »

Le défaut d'espace ne nous permettant pas de nous étendre autant que nous le désirons, nous nous bornerons à quelques citations caractéristiques. Loin de craindre la mort, il semblait quelquefois l'attendre avec impatience, comme le terme de ses travaux et le commencement de la récompense. Il avait coutume de dire que : « Personne n'est récompensé dans l'autre vie qu'autant qu'il a mérité dans celle-ci, et que les modes et les lieux de récompense étaient variés selon les mérites. » A ceux qui voulaient le persuader de se rétracter et d'abjurer, il fit à plusieurs reprises cette réponse digne de remarque : « Abjurer c'est renoncer à une erreur qu'on a tenue ; *si quelqu'un m'enseigne quelque chose de meilleur que ce que j'ai avancé, je suis prêt à faire de bon cœur ce que vous exigez de moi.* »

Nous terminons par le témoignage de l'Université de Prague en sa faveur après sa mort.

« Il avait, dit-on, dans cette pièce, un esprit supérieur, une pénétration vive et profonde ; nul n'était plus prêt à écrire sur-le-champ ni à faire des réponses plus fortes aux objections. Personne n'avait un zèle plus véhément ni mieux conduit en choix ; on ne l'a jamais trouvé dans aucune erreur que dans le conseil des méchants qui l'ont déchiré à cause de son amour pour la justice. O homme d'une vertu inestimable, d'une sainteté éclatante, d'une humilité et d'une piété inimitables, d'un désintéressement et d'une charité sans exemple ! Il méprisait les richesses au souverain degré, il ouvrait ses entrailles aux pauvres ; on le voyait souvent à genoux au pied du lit des malades ; les naturels les plus indomptables, il les gagnait par sa douceur et il ramenait les impénitents par des torrents de larmes ; il tirait de l'Écriture sainte, ensevelie dans l'oubli, des motifs puissants et tout nouveaux pour engager les ecclésiastiques vicieux à revenir de leurs égarements et à remplir les engagements de leur *caractère*, et pour réformer les mœurs de tous les ordres sur le pied de la primitive Église.

« Les opprobres, les calomnies, la famine, l'infamie, mille tourments inhumains et enfin la mort qu'il a soufferts, non-seulement avec patience, mais même d'un visage tranquille et riant ; toutes ces choses sont un témoignage authentique d'une vertu à toute épreuve et d'une constance aussi bien que d'une foi et d'une piété inébranlables. Nous avons cru devoir exposer toutes ces choses

aux yeux de la chrétienté, pour empêcher que les fidèles, trompés par de fausses imputations, ne donnent quelque atteinte à la renommée de cet homme juste, ni d'aucun de ceux qui suivent sa doctrine. »

L'esprit de Jean Huss, évoqué par un de nos bons médiums, a bien voulu nous donner la communication suivante que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, ainsi qu'une instruction de M. Allan Kardec sur le même sujet, parce qu'elles nous paraissent bien caractériser la nature de l'homme éminent qui s'occupa si ardemment, dès le quinzième siècle, de préparer les éléments de l'émancipation et de la régénération philosophiques de l'humanité.

Paris, 14 août 1869.

L'opinion des hommes peut s'égarer momentanément, mais la justice de Dieu, éternelle et immuable, sait récompenser, lorsque la justice humaine châtie, égarée par l'iniquité et l'intérêt personnel. A peine cinq siècles (une seconde dans l'éternité) se sont-ils écoulés depuis la naissance de l'obscur et modeste travailleur, et déjà la gloire humaine à laquelle il ne tient guère, a remplacé la sentence infamante et la mort ignominieuse qui n'avaient pu ébranler la fermeté de ses convictions.

Que tu es grand, mon Dieu, et que ta sagesse est infinie ! Ma mort sous ton souffle puissant est devenue un instrument de progrès. La main qui m'a frappé a porté du même coup une atteinte terrible aux erreurs séculaires dont on abreuvait l'esprit humain. Ma voix a trouvé des échos dans les cœurs indignés par l'injustice de mes bourreaux, et mon sang répandu comme une rosée bienfaisante sur un sol généreux, a fécondé et développé dans les esprits avancés de mon temps les principes de l'éternelle vérité. Ils ont compris, ils ont creusé, analysé, travaillé, et sur les bases informes, rudimentaires des premières croyances libérales, ils ont édifié dans la suite des âges, des doctrines philosophiques véritablement larges, profondément religieuses et éternellement progressives.

Grâce à eux, grâce à leurs travaux persévérants, le monde sait que Jean Huss a vécu, qu'il a souffert et qu'il est mort pour ses croyances ; c'est trop, mon Dieu, pour mes faibles efforts, et mon esprit réhabilité a peine à résister aux sentiments de reconnaissance et d'amour qui l'enivrent. Reconnaître qu'on s'était trompé en me condamnant, c'était justice ; les hommages et les témoignages de sympathie dont on m'honore sont trop pour mes faibles mérites.

L'esprit humain a marché depuis que le feu a consumé mon corps. Une flamme non plus destructive, celle-là, mais régénératrice, embrase l'humanité ; son contact épure, sa chaleur agrandit et vivifie. A ce bienfaisant foyer, viennent se réchauffer tous ceux que la douleur a frappés, tous ceux que l'épreuve du doute et de l'incrédulité a torturés ; le souffrant s'éloigne consolé et fort, et l'indécis, l'incrédule, le désespéré, viennent pleins d'ardeur, de fermeté et de conviction, grossir l'armée active et féconde des phalanges émancipatrices de l'avenir.

A ceux qui me demandaient une rétractation, j'ai répondu que je ne renoncerais à mes croyances que devant une doctrine plus complète, plus satisfaisante, plus vraie. Eh bien, depuis ce temps, mon Esprit a grandi ; j'ai trouvé mieux que ce que j'avais acquis ; et fidèle à mes principes, j'ai successivement repoussé ce que mes anciennes convictions avaient d'erroné pour accueillir les vérités nouvelles plus larges, plus en rapport avec l'idée que je me faisais de la nature et des attributs de Dieu. Esprit, j'ai progressé dans l'espace : revenu sur la terre, j'ai acquis encore : aujourd'hui, rentré de nouveau dans la patrie des âmes, je suis au premier rang avec tous ceux qui, sous un nom ou sous un autre, marchent sincèrement et activement vers la vérité et se dévouent de cœur et d'esprit au développement progressif de l'esprit humain.

Merci à tous ceux qui honorent en ma personnalité terrestre, la mémoire d'un défenseur de la vérité ; merci surtout à ceux qui savent qu'au-dessus de l'homme il y a l'esprit délivré par la mort, des entraves matérielles, l'intelligence libre qui travaille de concert avec les intelligences exilées, l'âme qui gravite sans cesse vers le centre d'attraction de toutes les créations : l'infini, Dieu !

JEAN HUSS.

Paris, 17 août 1869.

En analysant, à travers les âges, l'histoire de l'humanité, le philosophe et le penseur reconnaissent bientôt dans la naissance et le développement des civilisations, une gradation insensible et continue. - D'un ensemble homogène et barbare surgit tout d'abord une intelligence isolée, méconnue et persécutée, mais qui néanmoins fait époque, et sert de jalon, de point de repère pour l'avenir. - La tribu, ou si vous voulez la nation, l'univers s'avancent en âge et les jalons se multiplient, semant çà et là les principes de vérité et de justice qui seront le partage des générations arrivées. Ces jalons

épars sont des précurseurs ; ils sèment une idée, la développent pendant leur vie terrestre, la surveillent et la protègent à l'état d'Esprit, et reviennent, périodiquement à travers les siècles apporter leur concours comme leur activité, à son développement.

Tel fut Jean Huss et tant d'autres précurseurs de la philosophie spirite.

Ils ont semé, labouré et récolté une première moisson ; puis ils sont revenus semer encore et attendent que l'avenir et l'intervention providentielle viennent féconder leur œuvre.

Heureux celui qui du haut de l'espace, peut contempler les différentes étapes parcourues et les travaux accomplis par amour pour la vérité et la justice ; le passé ne lui donne que des joies, et si ses tentatives ont été incomplètes et improductives dans le présent, si la persécution et l'ingratitude sont encore parfois venues troubler sa quiétude, il pressent les joies que lui réserve l'avenir.

Honneur sur la terre et dans les espaces à tous ceux qui ont consacré leur existence entière au développement de l'esprit humain. Les siècles futurs les vénèrent et les mondes supérieurs leur tiennent en réserve la récompense due aux bienfaiteurs de l'humanité.

Jean Huss a trouvé dans le Spiritisme une croyance plus complète, plus satisfaisante que ses doctrines et l'a acceptée sans restriction. - Comme lui, j'ai dit à mes adversaires et à mes contradicteurs : « Faites quelque chose de mieux et je me rallierai à vous. »

Le progrès est la loi éternelle des mondes, mais nous ne serons jamais devancés par lui, parce que, de même que Jean Huss, nous accepterons toujours comme nôtres, les principes nouveaux, logiques et vrais qu'il appartient à l'avenir de nous révéler.

ALLAN KARDEC.

Le Spiritisme partout.

La pluralité des existences, la pluralité des mondes habités et la communication avec les Esprits, enseignées Par les RR. PP. Gratry et Hyacinthe.

Nous lisons dans le *Gaulois* du 22 juillet 1869 :

« Il n'y a pas loin des idées qui se dégagent sous une espèce d'*illumination* pieux, de certains passages des *Lettres sur la religion* du P. Gratry, aux croyances exposées par les spirites contemporains. »

« Je ne puis penser aux habitants des autres mondes, dit le

P. Gratry, sans qu'aussitôt ma raison et ma foi reprennent toute leur vigueur et leur élan... Je me suis souvent demandé si l'indomptable foi, qui quelquefois saisit nos cœurs avec une force capable de soulever le monde, avec une force qui fait croire au triomphe absolu de l'amour, de la justice, de la beauté, de la lumière et du bonheur, ne serait pas l'inspiration venue des êtres et des mondes où le triomphe a déjà commencé... Cela même est la loi : *Sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium.* »

Le *Gaulois* a raison : c'est là du bel et bon Spiritisme, et on ne peut exposer en moins de mots et d'une manière plus caractéristique, les enseignements fondamentaux de notre philosophie. La loi du progrès, conséquence nécessaire de la pluralité des existences, la pluralité des mondes habités, la communication par l'inspiration entre les habitants de la terre et des Esprits plus avancés, tels sont les principes que le P. Gratry ne craint pas d'appuyer de sa plume autorisée ; ce n'est point d'ailleurs le premier exemple de sa sympathie pour nos croyances.

Nous sommes heureux de nous rencontrer sur un terrain commun avec des hommes qui, comme le P. Gratry, se sont consacrés à l'étude des sciences psychologiques, sans se laisser dominer par des vues étroites et mesquines. Ils ont compris, et nous les en félicitons vivement, que le plus puissant moyen de ramener les esprits égarés à une saine application des lois éternelles, était de leur faire toucher la vérité du doigt et de l'œil ; de remplacer le Dieu vengeur et passionné, les conceptions erronées du moyen âge sur ses attributs et ses rapports avec l'humanité, par les enseignements d'une philosophie plus large, plus libérale, plus tolérante et d'accord avec l'influence émancipatrice qui dirige toutes les grandes intelligences de notre époque.

Tels sont les sentiments du R. P. Hyacinthe, qui pense avec raison que la philosophie doit marcher avec les progrès de l'esprit humain, ainsi que le témoignent les extraits suivants du sermon qu'il a prononcé le 11 mars 1869, à l'église de la Madeleine, en faveur du tremblement de terre de l'Amérique du Sud :

« Châtiment, péché, justice ! Mais qu'ont à faire ces mots en face d'une douleur qu'ils offensent sans l'expliquer ? Est-il donc expédient pour le prêtre de s'attacher à cette superstition des vieux âges, jugée désormais sans appel par la raison du savant et par la conscience de l'honnête homme ? – Non, s'écrie la science moderne, le monde n'est pas le jouet de volontés capricieuses ! Tout y porte

au contraire l'empreinte majestueuse de l'universalité et de l'immutabilité des lois. Ce n'est donc point à Dieu, c'est à la nature qu'il convient de demander compte de ces bouleversements physiques, que l'on nommait autrefois *des fléaux divins*. *Sachons en pénétrer les causes : peut-être un jour saurons-nous en gouverner les effets !*

« La science a raison, mes frères, le monde n'appartient pas au miracle, mais à la loi. Laissons seulement la loi à la hauteur d'elle-même. Ne la confondons pas, comme Épicure, avec les combinaisons d'un hasard heureux, ni, comme Zénon, avec les exigences d'une aveugle nécessité. Qu'elle soit ce qu'elle est, la pensée souveraine qui crée l'ordre parce qu'elle l'a conçu, qui se respecte elle-même en respectant son œuvre, et qui ne donne pour limite à son infinie puissance que son infinie sagesse et son infinie bonté ! *Alors, dans tous les mondes, dans celui des espaces comme dans celui des Esprits*, la formule par excellence du règne de Dieu sera le règne des lois !...

« On dit que, durant l'horrible catastrophe qui vient de frapper ces contrées, dans le cimetière de l'une des villes écroulées, on a vu des momies indiennes arrachées à leurs tombes, par les secousses du sol et l'envahissement des flots : elles semblaient se dresser dans une joie funèbre pour assister à la vengeance tardive, mais fidèle, des fils de leurs oppresseurs...

« ... Pour payer une telle rançon, l'Équateur et le Pérou avaient-ils une part plus large dans la faute d'Adam ? Avaient-ils accru cette dette de tous par des prévarications plus nombreuses, par des iniquités plus criantes ? Et, dans ces contrées en deuil, vais-je donc vous montrer en chacune des vingt mille victimes, au lieu d'un malheureux frappé par accident, un coupable désigné à la vengeance ?

« Dieu me garde de ces excès de fanatisme et de cruauté ! *Pensez-vous*, disait le divin Maître, *que ces dix-huit hommes sur qui s'est écroulée la tour de Siloé fussent plus redevables que le reste des habitants de Jérusalem ?*

« ... Et vous, à quelque rang et à quelque foi que vous apparteniez, vous tous qui êtes venus à cette fête de la charité, mes amis et mes frères, oubliez ce qui nous désunit. En secourant cette grande infortune, travaillons en commun à hâter le moment du Seigneur, etc. »

Nécrologie

M. Berbrugger, conservateur de la bibliothèque d'Alger.

(Deuxième article.)

Dans le dernier numéro de la *Revue*, nous nous faisons un devoir d'annoncer à nos lecteurs le départ pour un monde meilleur, de M. A. Berbrugger, le savant conservateur de la bibliothèque d'Alger, et nous étions heureux d'honorer en sa personne, la mémoire d'un spirite éclairé et profondément convaincu de la vérité de nos principes. De plus amples détails nous sont parvenus sur les travaux qui illustrèrent sa vie ; nous ne doutons pas de voir accueillir favorablement, par tous nos adhérents, les extraits suivants du discours prononcé sur sa tombe par M. Cherbonneau, le nouveau président de la *Société historique et archéologique d'Algérie* (voir le n° 76 de la *Revue africaine*, de juillet 1869, pages 321 et suiv.) :

« Lorsque s'éteint une personnalité de cette trempe, on considère comme un devoir de recueillir ses dernières pensées : *tant il est vrai que la porte du tombeau est la pierre de touche des âmes*. Dans certaines paroles, vous le savez, il y a des révélations. Hier, assis près du lit de Berbrugger, je l'écoutais pieusement. Tout d'un coup, ses yeux, où brillaient les dernières lueurs de cette belle intelligence, se fixèrent sur moi, et il me dit avec un accent que je n'oublierai jamais : « Voilà où mène l'excès de travail !... Ne faites pas comme moi !... » Tels sont les derniers mots qu'il a prononcés. La mort, contre laquelle il luttait en homme, l'étreignit de nouveau pour ne plus le rendre...

« ... Messieurs, le savant dont la perte sera vivement sentie dans toute l'Algérie, était né à Paris, le 11 mai 1801. De solides études, faites au collège Charlemagne, l'avaient préparé à suivre les cours de l'école des Chartes. Son début dans la *paléographie* lui assignait déjà un rang dans la science. Il fut chargé, en 1832, par le gouvernement anglais, de recueillir les pièces originales relatives à l'occupation de la France au quinzième siècle. Vers le milieu de l'année 1834, comme averti par un de ces pressentiments auxquels nul esprit ne résiste, il abandonnait en quelque sorte la théorie pour la pratique, et venait en Afrique à la suite du maréchal Clauzel, dont il fut le secrétaire particulier. Il l'accompagna dans ses excursions, et suivit le maréchal Vallée à Constantine. De ces expéditions

mili-

taires, il rapporta un grand nombre de manuscrits arabes qui formèrent le noyau de la bibliothèque d'Alger. De nouveaux horizons s'étaient ouverts devant la sagacité de Berbrugger.

« Admirant le pays que nos armes venaient de conquérir, il entreprit sans relâche de le faire connaître, dans l'espoir, sans doute, que la conquête en deviendrait plus assurée. C'est alors que, tantôt sous la tente, à côté des soldats qui pansaient leurs blessures ; tantôt dans le calme de la ville, il composait cet ouvrage important qui fut publié sous le titre de *l'Algérie historique, pittoresque et monumentale*.

« Non content de travailler, il aimait à répandre autour de lui le feu sacré qui l'animait. Doué d'une élocution facile, qui s'était exercée plus d'une fois en France, dans des conférences publiques, il possédait à un haut degré le talent de semer les idées et de les faire accepter. Dès qu'il eut remarqué que les premiers colons mis en possession du sol par une autorité aussi patriotique que vigoureuse, commençaient à exhumer avec la pioche les débris de la domination romaine, on le vit grouper autour de lui les chercheurs et les hommes d'étude. La Société historique algérienne était fondée. Douze volumes remplis de documents précieux, de cartes et de dessins, constituent le *Compendium* archéologique que nous devons, en grande partie, au Président de cette Société ; car il n'est pas un mémoire ou une notice qui ne porte l'empreinte bien marquée de cette critique éclairée dont chaque auteur respectait les décisions.

« On compte, en outre, parmi les écrits de Berbrugger, un *Cours de langue espagnole*, un *Dictionnaire espagnol-français*, la *Relation de l'expédition ; de Mascara*, les *Époques militaires de la grande Kabylie*, une *Notice sur les puits artésiens du Sahara*, l'*Histoire du martyr Géronimo*, et la *Notice sur le tombeau de la Chrétienne*, ce problème historique dont ses calculs patients ont dévoilé l'énigme après vingt siècles ; enfin de nombreux mémoires insérés dans les journaux d'Algérie et de France.

« Heureux, notre Président, si les travaux de l'esprit avaient suffi à son désir d'être utile ! Mais il eût regardé sa tâche comme incomplète, s'il n'avait pas apporté le fruit de son expérience dans les conseils où se traitent les intérêts du pays. En effet, il y trouvait plus de liberté pour faire le bien, et, par conséquent, plus de devoirs à accomplir. C'est que l'expérience, chez lui, ne résultait ni de l'intérêt personnel, ni de l'esprit de parti, le progrès de la colonie étant son seul objectif. Hélas ! un dévouement convaincu l'entraîna à d'au-

tres sacrifices et fit accepter à l'archéologue émérite le commandement de la milice d'Alger, sans lequel il lui paraissait difficile d'entretenir parmi ses concitoyens, l'esprit de confraternité bienveillante dont il était lui-même tout pénétré. Que de soucis dans cette position ! Mais aussi que de services il a rendus avec cette simplicité qui en doublait le prix !

« Ce n'est pas en quelques traits, et surtout au milieu de l'émotion causée par une perte aussi douloureuse, qu'il est possible à son compagnon d'études, à son ami, de retracer l'existence si utile et si bien caractérisée d'Adrien Berbrugger. Certains hommes, d'ailleurs, ont eu la rare bonne fortune de se faire connaître de leur vivant, autant par leurs qualités que par leurs écrits.

« A défaut de fortune, les honneurs ne manquèrent point au savant conservateur de la bibliothèque. Pendant le voyage de Sa Majesté l'Empereur, au mois de juin 1865, il reçut la croix de commandeur de la Légion d'honneur, en récompense de ses travaux littéraires. Précédemment, il avait été nommé membre correspondant de l'Institut.

« Adieu, Berbrugger ! Sur le bord de cette tombe où vous allez dormir de l'éternel sommeil, nous avons du moins une consolation : vous laissez à votre fille chérie un nom sans tache et justement honoré. Les habitants d'Alger conserveront pieusement le culte de votre mémoire, et, lorsque la Société historique algérienne se réunira pour résoudre un problème des annales d'Afrique, *elle s'inspirera* de votre érudition. »

Le Président :
A. CHERBONNEAU.

Dans, une des dernières séances de la Société de Paris, nous nous sommes fait un devoir de donner un dernier témoignage de sympathie à la mémoire de M. A. Berbrugger en en sollicitant l'évocation. Nous nous empressons de soumettre à l'appréciation de nos lecteurs la communication que nous en avons reçue et qui nous paraît bien caractériser le travailleur infatigable et consciencieux si éloquemment dépeint par M. Cherbonneau. L'élévation de son intelligence et sa grande érudition nous font espérer qu'il voudra bien de temps à autre, participer à nos travaux et enrichir nos archives de communications et de documents utiles et intéressants.

(Société de Paris, 30 juillet 1869.)

« Je suis heureux, messieurs, de votre sympathique accueil. Bien que je ne fisse pas ouvertement partie de la phalange spirite, je n'en étais pas moins fermement et intimement convaincu de la vérité de vos principes. J'ai le regret d'avoir contribué à grossir le nombre des timides, que la crainte de l'opinion ou la dépendance de leur situation, obligent à garder le silence sur leurs secrètes aspirations ! mais, je dois le dire pour ma défense, toutes les fois que j'en ai trouvé l'occasion, j'ai compulsé et adressé au centre, les documents intéressant notre philosophie, et, dans l'intimité, j'ai essayé, quelquefois avec succès, à communiquer mes croyances et à les faire partager. Aujourd'hui je suis au-dessus de l'opinion, et ma famille s'est agrandie. Si les liens du sang m'attachent toujours à mes parents de la terre, les liens éternels des âmes, les principes de charité, de tolérance et d'union de la philosophie spirite, m'unissent à tous ceux de ses membres qui concourent à en assurer l'avenir, par leurs œuvres comme incarnés et par leurs inspirations comme Esprits.

« Partout l'humanité dépouille ses anciens vêtements philosophiques, et remplace les errements de la routine et des préjugés par une croyance raisonnée et basée sur la logique et l'expérimentation. Je le sais par expérience : guidé par les connaissances acquises, l'homme, véritable sphinx, déchiffre les problèmes réputés insolubles. Si, nous autres archéologues, nous reconstruisons avec quelques phrases éparses, quelques mots tronqués, quelques lettres incomplètes, les inscriptions à demi effacées du grand livre historique de l'humanité, le philosophe et le penseur dégagent de leur cortège d'erreurs et de mensonges, les vérités qui ont présidé à la fondation de toutes les croyances humaines, et partout ils retrouvent le Dieu unique adoré et honoré dans ses œuvres multiples et les lois merveilleuses que nos savants modernes se sont flattés de découvrir. Mais nous ne découvrons, nous n'inventons rien !... Nous ne sommes pas des inventeurs, nous sommes des chercheurs... nous avons perdu la route et nous la retrouvons quelquefois !...

« Bon courage, messieurs, je suis des vôtres par le cœur, je serai encore avec vous par l'Esprit et par un concours plus actif et plus personnel que par le passé. Usez de moi ; je serai heureux de me rendre utile et de concourir à vos travaux dans la mesure de mes connaissances.

« A. BERBRUGGER. »

M. Grégoire Girard ; M. Degand ; Madame Vauchez.

Le Spiritisme vient de perdre un de ses plus fervents adeptes dans la personne de M. Grégoire Girard, mort à Sétif (Algérie), dans les premiers jours de juillet dernier.

M. Girard était un des fondateurs de Sétif et l'un de nos plus anciens abonnés ; c'est un des spirites qui ont le plus contribué au développement de nos croyances dans cette localité. Homme simple et de mœurs irréprochables, il a vu approcher la mort sans crainte ; pour lui, c'était la délivrance, le retour de l'exilé dans la véritable patrie. Son dégagement a été rapide et le trouble de courte durée ; aussi a-t-il pu se manifester quelques jours après son inhumation. Sa mort et son réveil ont été ceux d'un spirite de cœur, qui s'est constamment efforcé de mettre en pratique les préceptes de la doctrine.

Le Spiritisme a vu partir un autre de ses représentants dans la personne de M. Hippolyte Degand, mort dans sa cinquante et unième année, le 25 juillet, à Philippeville (Algérie), après quelques jours de maladie. M. Hippolyte Degand était depuis longtemps aussi un adepte sincère et dévoué, comprenant le véritable but de la doctrine ; c'était, dans toute l'acception du mot, un homme de bien, aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient et un de ceux que le Spiritisme s'honore de compter dans ses rangs. Bien qu'il soit parti presque subitement pour le monde des Esprits, nous ne doutons pas que sa situation ne soit satisfaisante. Sans appréhension de l'inconnu, plein de confiance en Dieu, il savait où il allait, et la tranquillité de sa conscience lui permettait d'espérer d'être accueilli avec sympathie par nos frères de l'espace. Nous en sommes persuadés, son espérance n'aura pas été déçue, et il occupe certainement là haut, la place réservée aux hommes de bien.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons la lettre de faire part de la mort de madame Vauchez, née Anne-Octavie Van Metcher, décédée le 16 août, à l'âge de 27 ans, en son domicile, 51, rue de la Montagne, à Bruxelles (Belgique).

M. Vauchez, son mari, un de nos plus anciens adhérents, est un de ceux qui se sont consacrés avec le plus de zèle et de dévouement au développement de notre philosophie. Président depuis plusieurs années de la Société spirite de Bruxelles, il a su toujours par sa modération et sa persévérance faire apprécier et respecter nos principes dans sa localité.

M. Vauchez, qui s'est toujours distingué par le courage de l'opinion, n'a pas voulu se démentir devant l'épreuve cruelle qui l'a frappé. La note suivante, extraite de la lettre de décès de madame Vauchez, en est une preuve convaincante :

NOTA. A 2 heures, le 18 août, à la maison mortuaire, évocation et prières à Dieu et aux bons Esprits de l'accueillir dans le monde spirituel.

Nous nous faisons un devoir de nous associer à nos frères de Bruxelles pour appeler sur madame Vauchez l'assistance spirituelle des bons Esprits. – Nous ne doutons pas que sa profonde conviction de la vérité de nos principes et sa vie de souffrances et d'épreuves supportées avec une résignation exemplaire, ne lui aient mérité une situation satisfaisante dans le monde de l'espace. – Son Esprit, dès longtemps préparé à une autre vie, et dégagé dès avant la mort de ses liens matériels, a dû prendre possession de son nouvel état avec la satisfaction du prisonnier qui, ayant enfin brisé les barreaux de son cachot, respire avec délice l'air de la liberté.

Variétés.

L'Opium et le Haschich.

(Deuxième article, voir la Revue d'août 1869.)

Selon le vœu que nous avons exprimé dans le dernier numéro de la *Revue*, plusieurs de nos correspondants ont bien voulu mettre à l'étude la question si intéressante concernant les ivresses diverses auxquelles peut être soumis l'être humain, et nous transmettre le résultat de leurs observations. Le défaut d'espace ne nous permettant pas de publier tous ces documents dont nous prenons néanmoins bonne note, nous nous bornerons à appeler l'attention de nos lecteurs sur le *Rapport des travaux de la Société spirite de Bordeaux pendant l'année 1867*²⁴, qui contient, pages 12 et 13, des réflexions très judicieuses et très rationnelles sur l'ivresse périspiritale provoquée chez les désincarnés, par l'absorption des fluides vineux.

Nous reproduisons également une instruction obtenue sur le même

²⁴ Brochure in-8, prix : 60 c., franco : 70 c. - Paris, librairie spirite, 7, rue de Lille.

sujet dans un groupe de Genève et qui nous a paru renfermer des considérations d'une grande profondeur et d'un intérêt général.

(Genève, 4 août 1869. Médium, madame B.)

QUESTION. *Est-ce que l'ivresse de l'homme terrassé par l'abus des liqueurs alcooliques ressemble aux désordres provoqués par la surexcitation ou l'épuisement du fluide locomoteur qui anime le système nerveux ? – N'est-ce pas encore une ivresse spéciale que la divagation momentanée de l'homme frappé soudainement dans ses plus chères affections ?*

RÉPONSE. Il y a, en effet, trois sortes d'ivresse chez l'incarné : l'ivresse matérielle, l'ivresse fluidique ou périspiritale et l'ivresse mentale.

La matière proprement dite renferme une essence qui donne la vie aux plantes, et cette essence circule dans leurs tissus au moyen d'un système de fibres et de vaisseaux d'une extrême ténuité ; on pourrait à juste titre appeler cette essence *fluide végétal*. Malgré sa parfaite homogénéité, il se transforme et se modifie dans le corps qu'il occupe, et, à mesure qu'il développe la plante, il lui donne une forme matérielle, un parfum et des qualités de nature et de puissance diverses. Ainsi la rose n'a pas l'apparence du lis, ni son parfum, ni ses propriétés ; l'épi de blé n'a point la forme de la vigne, ni son goût, ni ses qualités. On peut donc déterminer sous trois formes bien distinctes les rapports des plantes avec le fluide général qui les alimente et les transforme suivant leur nature et le but qu'elles sont appelées à remplir dans l'échelle des êtres animés. Cette même loi préside au développement de toutes les créations et il en résulte un enchaînement non interrompu de tous les êtres, depuis l'atome organique, invisible à l'œil humain, jusqu'à la créature la plus parfaite. Dans son état normal chaque être possède la quantité de fluide nécessaire pour constituer l'équilibre et l'harmonie de ses facultés, mais l'homme, par l'abus des liqueurs alcooliques, rompt cet équilibre qui doit exister entre ses fluides divers ; de là la désorganisation de ses facultés, la divagation des idées et le désordre momentanée de l'intelligence ; *c'est comme dans une tempête dans laquelle les vents se croisent et élèvent des tourbillons de poussière qui rompent pour un instant le calme de la nature.*

L'ivresse fluidique ou périspiritale est la conséquence de l'infusion dans l'économie, des parfums des plantes et de l'absorption de la partie semi-matérielle, étheriforme, des éléments terrestres. Les nar-

cotiques, les anesthésiques sont de ce nombre ; ils provoquent quelquefois des insomnies, le plus souvent des visions, des sommeils profonds et parfois sans réveil. *On pourrait dire que le parfum est le péricrisp de la plante et qu'il correspond au péricrisp de l'homme.* L'usage excessif des parfums donne plus d'expansion au lien fluidique et le rend plus apte à subir les influences occultes, mais le détachement provoqué par un abus est incomplet et irrégulier et apporte le trouble dans l'harmonie des trois principes constitutifs de l'être humain. On pourrait alors comparer l'Esprit à un prisonnier qui s'évade et qui court au hasard, profitant mal du moment de liberté qu'il craint incessamment de perdre. Les visions qui sont la conséquence de l'ivresse fluidique ne sont ni complètes ni suivies, parce que l'équilibre n'existe plus dans les fluides régulateurs et conservateurs de la vie.

L'ivresse mentale est provoquée par les secousses morales violentes et inattendues ; la joie ou la douleur peuvent en être les promoteurs. On pourrait établir une analogie lointaine entre cette ivresse et ce qui se passe dans la plante qui, outre son individualité et son parfum, possède des propriétés qu'elle conserve et qu'on peut utiliser, lorsqu'elle n'appartient plus à la terre. Elle peut ou guérir ou tuer. La violette, par exemple, calme les douleurs, tandis que la ciguë donne la mort. Les plantes vénéneuses sont alimentées par la partie impure du fluide végétal. Tout fluide vicié, à quelque section animique qu'il appartienne, provoque des désordres, soit dans le corps, soit dans l'esprit. Une impression trop vive de joie ou de douleur peut donner naissance à l'ivresse mentale et une secousse semblable peut rétablir l'équilibre momentanément rompu, de même que l'ingestion dans l'économie d'un élément nuisible peut, dans de certaines circonstances, être un contre-poison pour un élément de même nature.

Mais tout en admettant l'existence des trois ivresses, matérielle, fluidique et mentale, nous devons ajouter que ces trois ivresses ne se présentent jamais isolément à l'œil de l'observateur. Une étude superficielle permet, d'après les effets produits, de reconnaître la nature de la cause déterminante, mais dans tous les cas les désordres atteignent à la fois, et plus ou moins gravement, l'esprit, le péricrisp et le corps. On pourrait peut-être dire avec quelque raison que la folie morale est *une ivresse mentale chronique.*

Nous reviendrons d'ailleurs sur cette question intéressante pour le médecin et le psychologue, ce médecin de l'âme.

UN ESPRIT.

Ligue de l'enseignement.

Constitution officielle du groupe Parisien.

(Deuxième article. Voir la *Revue* de juillet 1869.)

Dans un des derniers numéros de la *Revue* nous nous sommes fait un devoir d'annoncer à nos lecteurs la constitution prochaine et définitive du *Groupe parisien de la Ligue de l'enseignement* ; nous sommes heureux aujourd'hui de faire connaître le programme des hommes dévoués qui veulent bien se consacrer au développement de l'instruction, surtout parmi les populations rurales. Nous applaudissons à leur généreuse tentative, et nous faisons des vœux pour qu'elle soit couronnée par un prompt et entier succès.

Nous ne saurions mieux témoigner notre sympathie aux travaux de la *Ligue* qu'en reproduisant les extraits suivants des dernières circulaires publiées par le *Cercle parisien*. Nous laisserons apprécier à nos lecteurs l'esprit méthodique et pratique qui a présidé à la rédaction de ce programme.

M.

« Une Société s'est créée à Paris, sous le titre de *Cercle parisien de la ligue de l'enseignement*, dans le but de propager l'instruction. C'est principalement aux populations rurales qu'elle s'adresse. Elle provoque et encourage l'initiative individuelle pour la fondation d'Écoles, de Cours gratuits, de Conférences publiques, de Bibliothèques populaires ; elle ne s'occupe que de répandre les notions les plus élémentaires et les plus générales, et s'interdit d'entrer dans les discussions politiques ou religieuses. La Ligue, qui compte déjà en France, des Cercles importants et multipliés, verra, on doit l'espérer, s'augmenter chaque jour le nombre de ses adhérents, quand on saura trouver à Paris même un centre de renseignements.

« Respectant la volonté librement exprimée d'un groupe fondateur quelconque, le Cercle parisien offre son concours désintéressé ; il aspire à mettre en communication les points extrêmes du pays ; il répond aux questions, vient en aide aux individualités et s'abstient de toute pression.

« Le Cercle parisien se met gratuitement à la disposition de ceux qui ont décidé d'organiser dans une école, un matériel scientifique, et les guide dans le choix des meilleurs instruments, soit Cartes, Globes, Appareils de physique, etc. A ceux qui veulent doter leur commune d'une bibliothèque, le Cercle parisien peut offrir les cata-

logues des Éditeurs français et étrangers, et donne ses conseils, si on les réclame, pour la formation de catalogues spéciaux à l'usage des lecteurs appartenant à une population soit industrielle, soit agricole. Il y joindra des dons en argent, pour autant que ses ressources le permettront.

« Le Cercle publiera, dès qu'il sera en mesure de le faire, un bulletin qui rendra compte des résultats obtenus.

« Œuvre de propagande et de fraternité, le Cercle cherche la lumière dans un but d'intérêt général. Il sollicite donc l'expression des besoins intellectuels collectifs ; il s'efforcera, d'y pourvoir dans la mesure de ses moyens...

« ... Le *Cercle parisien de la ligue de l'enseignement*, fondé dès l'année 1866, vient de se constituer définitivement. Il compte aujourd'hui 450 adhérents qui ont souscrit pour une somme annuelle de 2,300 fr. »²⁵

Dissertations spirites

L'unité de langage.

(Paris, 23 mars 1869.)

L'unité de langage est impossible au même degré que l'unité de gouvernement, au moins jusqu'à une époque reculée. Laissons donc aux enfants de nos petits-enfants le soin de songer aux transformations linguistiques que nécessiteront leurs époques. Ce qui est important aujourd'hui, c'est d'augmenter les moyens de relation, de supprimer les entraves qui séparent les nationalités, de considérer les hommes comme des êtres qui parlent à Dieu dans un langage différent, qui ont appris à le respecter et à le vénérer sous des formes dissemblables, mais qui sont tous ses créatures au même titre.

Dispensez largement l'instruction, faites la philosophie simple et lucide, débarrassez-la de tous le fatras des coteries scolastiques ; que vos discussions aient pour objet des principes et non des formes de langage, et vous arriverez, sinon à la vérité absolue, du moins à vous en rapprocher chaque jour davantage.

Étudiez les langues étrangères, mais connaissez bien d'abord celle de votre pays ; servez-vous-en pour étudier l'histoire, pour apprécier les progrès de l'esprit humain, et vous créer une méthode

²⁵ Les souscriptions, qui ne peuvent être inférieures à un franc, sont reçues au siège de *la Ligue*, chez M. E. Vauchez, 53, rue Vivienne.

d'expérimentation par la manière dont ils se sont accomplis. Ce n'est pas la variété, ni la multitude des connaissances qui font l'homme vraiment instruit : ce n'est pas à savoir beaucoup à quoi il faut s'attacher, c'est à savoir sûrement et logiquement.

Les fautes des générations passées devraient être pour la génération contemporaine comme autant de récifs, désignés par l'étude aux expérimentateurs, afin qu'ils évitent d'aller s'y briser !... Les explorateurs des mers inconnues s'exposent à des dangers sérieux, car ils ignorent la cause et la nature des périls qu'ils auront à affronter ; s'ils n'en découvrent pas tous les récifs, ils en signalent au moins le plus grand nombre à ceux qui doivent parcourir les mêmes routes après eux, et chacun se tient sur ses gardes. Dans l'océan infini que nous avons à parcourir pour atteindre la perfection, il semblerait au contraire que les écueils attirent, que les courants perfides sont doués d'une puissance attractive, d'une influence magnétique irrésistibles. Chacun veut échouer par lui-même et ne pas s'en rapporter à ceux qui ont péri en découvrant l'abîme !

Quand donc serez-vous sages, ô hommes !... Quand abandonnerez-vous vos folles et téméraires excursions sans méthode et sans frein ?... Quand ferez-vous de la raison et de la logique vos guides les plus sûrs ?

Mais si vous voulez aplanir la route et obtenir ce résultat, oubliez vos dissensions intestines ; que l'intérêt particulier disparaisse devant l'intérêt général, et que votre devise commune soit : *Chacun pour tous et tous pour chacun.*

Mais vous voulez la paix ? Donnez l'*instruction* !...

Vous voulez l'essor du commerce, des arts, de l'industrie, répandez à profusion l'*instruction* !...

L'instruction partout et toujours !... c'est par elle, et par elle seule que disparaîtront les ombres ; c'est elle qui fera de l'intelligence une puissance et de la matière un sujet ; de Dieu le pouvoir créateur et rémunérateur ; de l'homme une intelligence régénérée et progressive ; de tous enfin, les membres coopérants d'une seule et même famille : l'humanité.

CHANNING.

La vue de Dieu.

(Genève, 11 janvier 1869.)

Tu me demandes comment il puisse se faire que la créature

parvienne à voir le Créateur, elle finie et bornée, et lui infini et sans forme visible.

Frère, la vue de Dieu ne consiste pas à voir avec l'organe visuel, tel que tu peux l'imaginer ou le comprendre maintenant, mais cela s'entend de la vue de l'esprit ou intelligence. C'est une vision sans image ; c'est une perception, une connaissance, une expansion d'amour irrésistible, à la vue réelle des manifestations magnifiques et inénarrables de la divinité, une certitude ineffable de la présence et de l'amour infini de Dieu, plutôt que la vue d'une forme déterminée, qui serait par conséquent finie, et qui ne pourrait pas être Dieu.

D'ailleurs, toute chose visible est bientôt connue et approfondie, car elle est bornée, et ne peut pas être par conséquent une source de bonheur éternel et infini. Dans cette manière de se représenter la vue de Dieu, on retombe forcément dans des idées peu intelligentes et retardataires, et dans l'immobilité des bienheureux extatiques à tout jamais dans le paradis. Or, ceux qui, après avoir épuisé les épreuves des vies transitoires, sont arrivés au sommet de l'échelle spirite, ne cessent point d'être actifs ; car, à mesure que l'Esprit se purifie et se rapproche de Dieu, il participe de plus en plus aux perfections divines ; et, comme Dieu est le centre et le foyer de l'éternelle activité et de la vie, il s'ensuit que les purs Esprits agissent sans cesse pour contribuer de toute leur liberté et de toute leur puissance, à l'accomplissement des volontés de l'Éternel. Ils sentent que le foyer de la charité infinie les enveloppe, que la lumière qui jaillit de la face de l'Éternel les éclaire, que l'omniscience du Seigneur leur ouvre ses trésors, et que la toute-puissance les rend libres et forts pour dominer les éléments, diriger les forces vitales, influencer sur les intelligences des Esprits élevés, mais non encore parvenus au sommet, et contribuer éternellement à maintenir l'harmonie de la création.

Les paroles de l'apôtre Paul : « *Videbimus Deum facie ad faciem* », et « *videbimus Deum sicuti est* » ne doivent point être prises à la lettre ; car jamais créature ne pourra limiter Dieu à sa mesure, ni devenir infinie, ce qu'il faudrait pour accomplir à la lettre le texte de Paul. Entendons plutôt que les purs Esprits auront des notions de Dieu toujours plus parfaites, à mesure qu'ils grandiront dans la perfection ; que jamais plus l'erreur ne pourra troubler leur entendement ; que les délices et l'amour de ce bien et de cette beauté harmonique sans limite, leur seront dévoilés toujours davantage, pendant les siècles des siècles, mais sans jamais parvenir à

imposer à la divinité ni limites, ni formes, ni images plus ou moins analogues à celles qui sont enfantées par l'imagination de l'homme terrestre.

Adieu, travaille avec courage, car, par le travail et l'exercice des facultés que Dieu t'a données, tu ne fais à présent, avec peine, que ce que tu feras autrement, et avec délices sans fin, pendant l'éternité, lorsque ces mêmes facultés auront reçu le développement nécessaire.

Bibliographie.

L'EDUCATION MATERNELLE. *Conseils aux mères de famille*, par madame E.-C., de Bordeaux. – Br. in-8°, 50 cent., *franco* 60 cent., Bordeaux ; Paris, librairie spirite, 7, rue de Lille (*Revue spirite* de juillet 1864, page 223).

Nous empressons d'annoncer à nos lecteurs que nous venons de retrouver un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage, aussi recommandable par la forme que par le fond, et que nous croyions épuisé. Ceux de nos abonnés qui désireraient l'acquérir, pourront se le procurer en adressant leur demande à l'administration de la Société anonyme, 7, rue de Lille.

Ouvrages recommandés. – VIE DE GERMAINE COUSIN, de Pibrac, bienheureuse en la charité, donnée médianimiquement par elle-même, à mademoiselle M. S..., dans un groupe de famille. Br. in-12 ; prix, 1 fr. ; *franco*, 1 fr. 10 (*Revue spirite* de juillet 1865, page 223).

ECRIN LITTÉRAIRE, par madame la vicomtesse de Vivens ; 1 vol. in-12 ; prix, 3 fr. ; *franco*, 3 fr. 40 ; Toulouse, 1869 ; Paris, librairie spirite, 7, rue de Lille.

Recueil de pensées spiritualistes et spirites de divers auteurs anciens et modernes, parmi lesquels figurent les extraits de différents ouvrages de MM. Allan Kardec, Flammarion, Pezzani, etc.

Etudes sur le matérialisme et sur le spiritualisme, par A. Cahagnet. Br. in-18. Prix, 1 fr. 25 ; *franco*, 1 fr. 40. Paris.

Le défaut d'espace nous oblige à remettre à un prochain numéro le compte rendu de cet ouvrage intéressant et qui traite de l'existence d'outre-tombe à un point de vue spécial, qui sera l'objet de notre examen.

DÉMISSION DE M. MALET,

Président de la Société parisienne des Études spirites.

—

Nous sommes priés d'annoncer aux spirites de la province et de l'étranger que M. Malet qui, à la mort de M. Allan Kardec avait bien voulu se charger provisoirement de la présidence de la *Société parisienne des études spirites*, par suite de ses nombreuses occupations personnelles, s'est vu dans l'obligation de se démettre de ses fonctions à la date du 28 juillet 1869.

Les membres du bureau réunis en comité le 30 du même mois, appréciant les motifs exposés dans sa lettre d'avis, ont accepté sa démission.

Avis

—

Pour satisfaire au vœu exprimé par un certain nombre de nos abonnés, nous publions ci-dessous le modèle de suscription des lettres à adresser à la Société anonyme. La forme suivante nous a paru remplir toutes les conditions désirables pour assurer l'arrivée des correspondances à destination et éviter toute désignation personnelle :

A la *Société anonyme du Spiritisme*
7, rue de Lille

Paris.

Remarque. - Nous rappelons que pour réduire les démarches et les pertes de temps à leur plus simple expression, les valeurs ou mandats de poste insérés dans les lettres adressées à la Société, devront être faits à l'ordre de M. Bittard, chargé spécialement des encaissements, sous la surveillance du comité d'administration de la Société.

Pour le Comité de rédaction, le Secrétaire-gérant,
A. DESLIENS.